

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **18 avril 2011**

Décision n° **B-2011-2249**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Autorisation de déposer une demande de permis de construire par la Ville sur un terrain communautaire pour l'extension du gymnase Valdo situé rue Lounès Matoub

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 11 avril 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 19 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Charrier, Daclin (pouvoir à Mme David M.), Mme Vullien, MM. Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Arrue (pouvoir à Mme Besson), Mmes Dognin-Sauze, Peytavin, Frih (pouvoir à M. Blein), MM. Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R.), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Vesco, David G., Lebuhotel.

Bureau du 18 avril 2011

Décision n° B-2011-2249

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Autorisation de déposer une demande de permis de construire par la Ville sur un terrain communautaire pour l'extension du gymnase Valdo situé rue Lounès Matoub**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 6 avril 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Ville de Vaulx en Velin, souhaite réaliser une extension au gymnase Valdo, situé rue Lounès Matoub, sur une parcelle communautaire cadastrée sous le numéro 729 de la section AT.

Ce terrain communautaire est mis à disposition de la ville par convention, dans l'attente de la régularisation par bail emphytéotique.

Il est néanmoins proposé au Bureau, sans attendre cette régularisation en cours et pour ne pas retarder les travaux, d'autoriser la Ville de Vaulx en Velin à déposer une demande de permis de construire sur le terrain communautaire ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Autorise la Ville de Vaulx en Velin à déposer une demande de permis de construire sur le terrain communautaire situé rue Lounès Matoub à Vaulx en Velin et cadastrée sous le numéro 729 de la section AT, en vue de la réalisation de l'extension du gymnase Valdo.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 19 avril 2011.